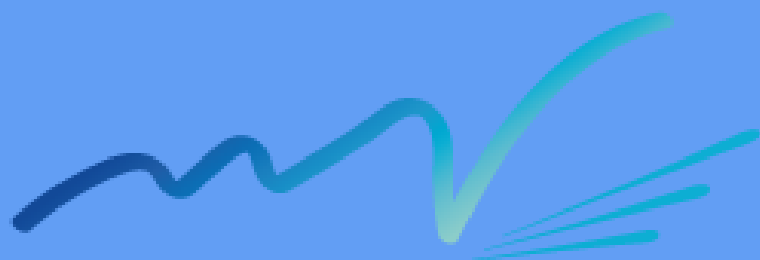




02/22 à 06/22
Fribourg

02/22 à 03/22
Genève
Vaud
Neuchâtel

IMPOTS DES FRONTALIERS : QUASI-RÉSIDENT ET RECTIFICATION DE REVENUS 2021



C.A.L.M.

Cabinet Administratif Lacs et Mont d'Or

www.calm-bfc.com
0033.6.45.01.92.59.

*L'accompagnement
administratif
bienveillant
pour les frontaliers
France-Suisse*

QUAND LES CLIENTS DE C.A.L.M. SONT IMPOSES A LA SOURCE EN SUISSE.....NOUS SOMMES LA POUR EUX!

LES DIFFERENTS CAS DES CLIENTS DE C.A.L.M. IMPOSES A LA SOURCE EN SUISSE

NOS SOLUTIONS

01

Ils viennent du Doubs, du Jura, et ils travaillent puis déménagent sur la zone Genevoise. Il nous confient leurs proches...

R1

Traitement interne par CALM

02

Ils habitent le Doubs, le Jura et travaillent sur Fribourg/Argovie.

R2

Partenariat avec RUFFIEUX SA

03

Ils sont fonctionnaires en poste dans une administration fédérale, cantonale ou communale.

R3

Traitement interne par CALM

04

Ils ont fait une erreur de résidence fiscale. OUPS, ils sont en double imposition France/Suisse!

R4

Traitement interne par CALM



QUASI-RESIDENT ET RECTIFICATION DE REVENUS 2020 ZONE GENEVOISE

La déclaration Genevoise se passe en plusieurs étapes :

1. Vérifier si vous êtes éligible et constituer ensemble la liste des pièces à réunir.
2. Se connecter à E-démarches et faire la demande de rectification simplifiée. : la DRIS - attention il n'y a quasiment aucune réduction possible avec ce système.
3. Pour la Taxation Ordinaire - dite TOU : Remplir la feuille d'impôts sur GeTax et la déposer sur E-démarches OU la remplir sur format Papier et la renvoyer.

UNE VIDEO QUI EXPLIQUE LA DEMARCHE

C.A.L.M. n'est pas mandataire donc nous ne pouvons pas :

- calculer votre rétrocession d'impôts,
- signer la déclaration à votre place.

Le calcul de votre retour d'impôts se fait à la fin de la feuille de TOU.

C.A.L.M. est un Cabinet d'Accompagnement Individuel, donc nous allons faire ensemble ces différentes démarches. L'objectif est que vous appreniez à la faire par la suite.

La première étape prend environ 1h.

La seconde étape ne prend que quelques minutes.

Elles doivent être faites avant le 31 mars.

Pour cela vous devez ABSOLUMENT avoir vos codes e-démarches ET vos prestations e-démarches ouvertes sur cet espace. **[OUVRIR SON COMPTE E-DEMARCHES](#)**

La 3ème étape est la déclaration à proprement parler. Elle est plus longue. Prévoyez 2 heures.

Tarifs :

- Vérification si quasi-résident + Constitution des pièces du dossier : 46€
- Rectification puis déclaration : 102€
- Surcoût si revenus de location immobilière : 46€/appart
- Suivi si besoin : 46€

Facturation lors du dépôt de la déclaration.

Prestation éligible au crédit d'impôts à 50%

QUASI-RESIDENT ET RECTIFICATION DE REVENUS 2020 ZONE FRIBOURGEOISE



LA FIDUCIAIRE RUFFIEUX

Fondée en 1982, La Fiduciaire Ruffieux SA est depuis plus de 35 ans au service des entreprises comme des particuliers.

A l'écoute de nos clients et privilégiant des rapports directs, nous proposons des services adaptés et de qualité pour vous aider à développer votre potentiel économique et financier de manière optimale.

Notre fiduciaire a toujours accordé une priorité à la formation de ses collaboratrices et collaborateurs afin de garantir les meilleures prestations, à la pointe des connaissances de la branche.

Tous les domaines sont traités par des gestionnaires expérimentés et reconnus dans leur secteur d'activités.



Luciano Domingues

Administrateur

Spécialiste en finance et comptabilité
avec brevet fédéral

Expert-réviseur agréé ASR

Conseiller fiscal

Rue Lécheretta 17 - CP 315 - 1630 Bulle

Tél 026 919 86 19 - Fax 026 919 86 15

Suite à la réforme de la fiscalité suisse de 2021, C.A.L.M. développe un partenariat novateur avec la Fiduciaire RUFFIEUX SA de Bulle. Notre interlocuteur, M. Luciano Domingues, fait le lien avec votre consultante Caroline HUTIN, pour offrir aux frontaliers un service de qualité.

Tarifs :

- Constitution et suivi du dossier par C.A.L.M. : 84€ (hors frais de déplacement et de timbres)

Facture envoyée par C.A.L.M. lorsque le dossier est complet et transféré à RUFFIEUX.

Eligible au crédit d'impôts à 50%

- Etablissement d'une déclaration fiscale ordinaire pour 1 personne, 4 comptes bancaires et/ou crédits : A partir de 160 chf (tarifs sur demande, adaptés à chaque situation).
- Etablissement d'une déclaration fiscale ordinaire pour 1 à 2 revenus, 4 comptes bancaires et/ou crédits, 1 bien immobilier : A partir de 270 chf (tarifs sur demande, adaptés à chaque situation).

Facture envoyée par RUFFIEUX lorsque le dossier est complet et transféré au service des contributions.

A payer en CHF.

**Attention,
ces démarches sont longues
et les remboursements peuvent prendre jusqu'à 1 an.**

FONCTIONNAIRES FRONTALIERS VAUD/NEUCHÂTEL



Ils sont suisses.

Ils travaillent dans une administration fédérale, cantonale ou communale.

Et ils ont choisi de vivre en France.

Ils sont imposés en Suisse, quel que soit le pays dans lequel ils résident.

Mais lors de leur déménagement, leur statut fiscal a changé et ils luttent pour retrouver leurs droits nationaux.

Une première victoire déjà sur le Canton de Vaud : le respect du droit au quasi-résident et à la rectification grâce à la jurisprudence du 06 janvier 2010.

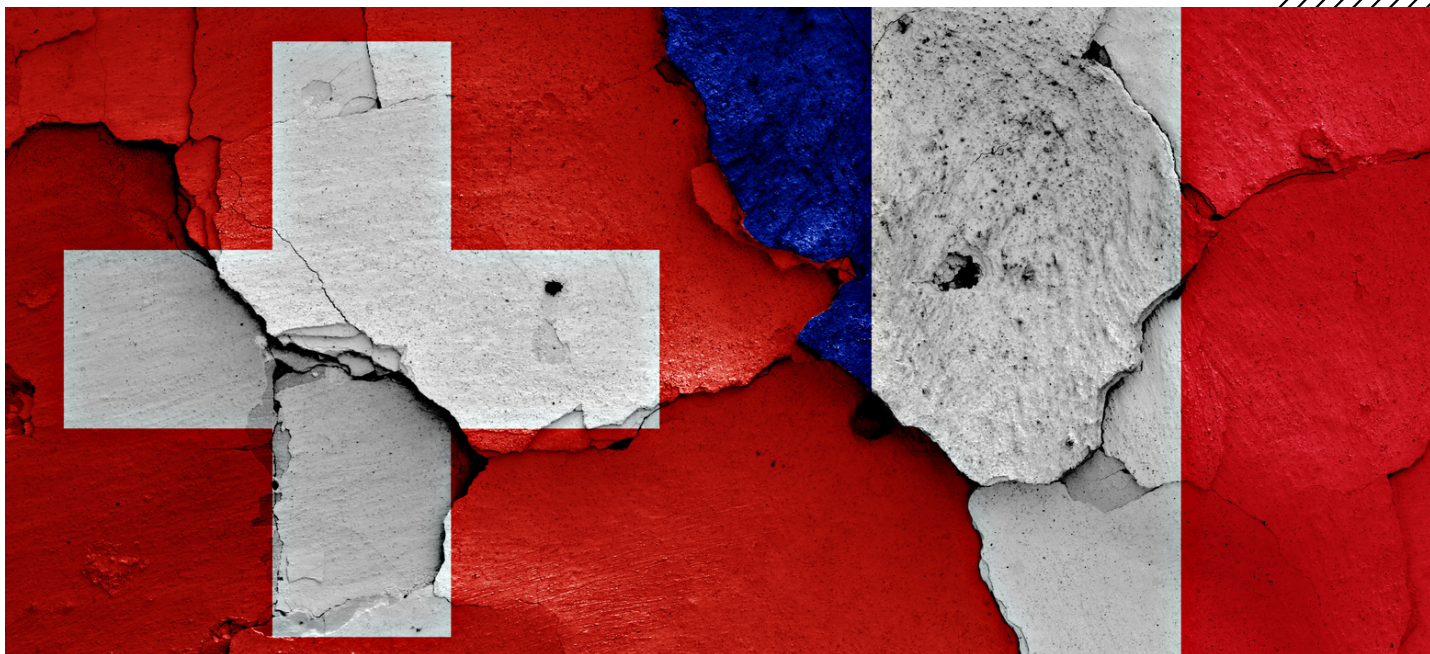
Bientôt le retour à la taxation ordinaire?!

Tarifs :

- Constitution, dépôt et suivi du dossier par C.A.L.M. : 112 € pour une personne, 156€ pour un couple (hors frais de déplacement et de timbres).
- Recours Administratif par C.A.L.M. : 112 € pour une personne, 156€ pour un couple (hors frais de déplacement et de timbres).

Facture envoyée par C.A.L.M. lorsque le dossier est complet et transféré au service des contributions du Canton concerné.
Eligible au crédit d'impôts à 50%

ERREUR DE RESIDENCE FISCALE : OUPS! ILS SONT EN DOUBLE IMPOSITION!



Ils sont frontaliers sur un des 8 cantons imposés en France : Vaud, Valais, Jura, Neuchâtel, Soleure, Bâle-Ville, Bale-Campagne, Berne.

"On" leur a dit : qu'il avait le choix de payer leurs impôts où ils voulaient et que la Suisse, c'était moins cher, qu'ils habitaient à plus de 1h30 de leur lieu de travail et que cela n'était pas la peine de faire une Attestation de Résidence Fiscale (2041 AS), que c'était "mal vu" de payer ses impôts en France, que tout leurs collègues faisaient pareils et qu'ils n'avaient jamais eu de problème avec les impôts français...."On" c'est l'employeur, la DRH, le fonctionnaire suisse mal renseigné, le collègue à la machine à café....qui croit savoir, et qui oriente vers un chemin dangereux en croyant bien faire.

Ou alors ils ont oublié, n'ont pas eu le temps, ne savait pas qu'il fallait faire leur Attestation de Résidence Fiscale...

Et les voila imposés en Suisse. ET en France.

Avec des arriérés non payés et majorés en plus. C'est la catastrophe.

Après plusieurs années de recherches, C.A.L.M. a mis en place une procédure avec 100% de réussite.

Tarifs :

- Correction des déclarations françaises erronées : 112€
- Constitution, dépôt et suivi du dossier par C.A.L.M. : 126€
- Attestation de résidence fiscale supplémentaire : 23€ par attestation (hors frais de déplacement et de timbres)

Facture envoyée par C.A.L.M. lorsque le dossier est complet et transféré au service des contributions du Canton concerné. Eligible au crédit d'impôts à 50%

BON DE COMMANDE

Je suis dans une de ces 4 situations
et je commande une de ces prestations :
COCHEZ LA CASE, REMPLISSEZ ET SIGNEZ LE BDC.

- ☐ **01** Quasi-Résident et Rectification de Revenus de la zone genevoise
- ☐ **02** Quasi-Résident et Rectification de Revenus de la zone fribourgeoise
- ☐ **03** Quasi-Résident et Rectification des fonctionnaires suisses.
- ☐ **04** Correction d'erreur de Résidence Fiscale et remboursement d'impôts payés à tort.

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL/COMMUNE :
Tél. : MAIL :

J'ai connaissance de la grille tarifaire de la prestation et des CGV du
Cabinet Lacs et Mont d'Or.

Bon pour commande.

A , Le

SIGNATURE

DOSSIER A REMPLIR

POUR LES PRESTATIONS

■ 01 ■ 02 ■ 03

FRONTALIER CONCERNÉ :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/COMMUNE :

TEL : MAIL :

N° AVS : 756.....

N° contribuable (si connu) :

Confession (si sans confession dans le Canton de travail, mettez "sans confession") :

.....

CANTON CONCERNE :

☐ GENEVE ☐ FRIBOURG ☐ ARGOVIE ☐ VAUD ☐ NEUCHATEL ☐ AUTRE :

Coordonnées financières pour le remboursement d'impôt

Titulaire du compte :

BIC : IBAN :

Date de Naissance : Nationalités :

Type de permis de travail : ☐ B ; ☐ C ; ☐ F/G ; ☐ L ;

depuis le :

Exercez-vous une activité indépendante en Suisse? ☐ Non ; ☐ Oui, lieu :

Profession :

Employeur :

Lieu de travail : Taux d'activité :

Moyen de transport entre le domicile et le lieu de travail :

☐ Transports publics ;

☐ Véhicule privé

☐ Voiture de Fonction

Justification si utilisation du véhicule privé :

☐ pas de transport en commun

☐ horaires irréguliers

Etat civil : ☐ Célibataire ; ☐ Marié(e) ; ☐ Séparé ; ☐ Divorcé(e) ; ☐ Veuf(ve)

Depuis le :

DOSSIER A REMPLIR

POUR LES PRESTATIONS

■ 01 ■ 02 ■ 03 SUITE

CONJOINT (EPOUX/EPOUSE) :

NOM : PRENOM :

Date de Naissance :

Est-ce que le/la conjoint(e) ou partenaire est domicilié(e) en Suisse ? ☐ Non ☐ Oui

Est-ce que le/la conjoint(e) ou partenaire exerce une activité lucrative ? ☐ Non ☐ Oui,
☐ en Suisse ☐ à l'étranger ?

Employeur, adresse d'activité :
.....

Pour les couples, une déclaration d'impôt doit être déposée pour chaque conjoint

Enfants mineurs et enfants majeurs aux études donnant droit aux allocations familiales

☐ Non ; ☐ Oui : Nombre : _.....

Nom, prénom et date de naissance :

Allocations familiales complètes versées en Suisse ?

☐ Non ; ☐ Oui, montant :

SIGNATURE

DOSSIER A REMPLIR

POUR LES PRESTATIONS

■ 01 ■ 02 ■ 03 SUITE ET FIN

Les pièces justificatives suivantes doivent être scannées ou photocopiées :

Revenus : Certificats de salaire, décomptes d'allocations chômage, pensions alimentaires reçues avec nom et adresse de la personne qui verse.

Attestations de versement des allocations familiales (demandez à votre CAF suisse un décompte).

Autres revenus : VDI, activité accessoire, micro-entrepreneur...

Déductions : Attestations officielles de rachat d'années de cotisations LPP (2ème pilier).

Attestations de primes payées à des institutions de prévoyance (3ème pilier).

Justifications des frais de perfectionnement ou de reconversion professionnelle.

Montants des pensions alimentaires versées avec nom et adresse du bénéficiaire.

Justificatifs des frais de garde de vos enfants. Justificatifs de frais de scolarité.

Justificatifs des frais médicaux importants : Lamal, Cntfs + Repam + frais non pris en charge.

Justificatifs de la confession ou de non-confession.

Avis d'impôt française.

Etat des comptes bancaires :

Attestations d'intérêts des comptes épargne et produits financiers au 31/12.

Attestations des valeurs de rachat au 31/12 de vos assurances vie.

Extrait de tous vos comptes bancaires au 31/12.

Biens Immobiliers :

Résidence principale : Actes Notariés d'Achat (en entier). Taxe d'Habitation, Taxes Foncières, Charges régulières et exceptionnelles de votre résidence principale : eau/assainissement/om, travaux.

Revenus locatifs : Détail des revenus locatifs. Détails des charges locatives : frais de syndic, frais d'assurances propriétaire, tous les travaux, tous les frais.

Emprunts : tous les emprunts. Contrats d'emprunts signés et échéanciers (en entier) .

Solde vos dettes au 31/12 en capital et intérêts (demandez à votre banque).

Lieu et date :

Signature

DOSSIER A REMPLIR

POUR LA PRESTATION

■ 04

FRONTALIER CONCERNÉ :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/COMMUNE :

TEL : MAIL :

N° AVS : 756.....

CANTON CONCERNE :

☐ Vaud ☐ Neuchâtel ☐ Valais ☐ Jura ☐ Neuchâtel ☐ Soleure ☐ Bâle-Ville
☐ Bâle-Campagne ☐ Berne.

ANNEES CONCERNÉES : ☐ 2021 ☐ 2020 ☐ 2019 ☐ 2018 ☐ 2017 ☐ 2016

Profession :

Nombre d'employeurs suisses concernés par l'erreur de résidence fiscale :

Nombre de contrats de travail concernés par l'erreur de résidence fiscale :

Aviez - vous fait des attestations de résidence fiscale : ☐ Oui ☐ Non

Avez - vous gardé ces attestations de résidence fiscale : ☐ Oui ☐ Non

Avez - vous déjà payé des impôts en France pour les mêmes années : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous bien fait vos déclarations de revenus en France : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà entamé des démarches? ☐ Oui ☐ Non

Lesquelles?

.....

Les pièces justificatives suivantes doivent être scannées ou photocopiées :

- ☐ Pièce d'identité recto/verso.
- ☐ Justificatif de domicile en France durant les années concernées.
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ☐ Tous les contrats de travail des années concernées.
- ☐ Tous les certificats de salaires (lohnausweis) des employeurs et années concernées
- ☐ Avis d'impôts français des années concernées par erreur de résidence fiscale.
- ☐ Si les attestations de résidence fiscales avaient été faites et gardées : copies.
- ☐ Permis de travail suisses des années concernées
- ☐ Carte AVS
- ☐ RIB en chf pour le remboursement

Lieu et date :

Signature